

RELEVÉ DE DECISIONS

Conseil d'Administration du 12 décembre 2025

(sous réserve de l'approbation du procès-verbal)

POLITIQUE GENERALE

Le Budget Initial 2026 est adopté.

(1 abstention / 24 votes favorables / 6 votes défavorables).

La révision des statuts de l'IUT d'Orléans est adoptée.

(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE FORMATION ET VIE ETUDIANTE

La motion sur les futurs Masters Enseignement et Education (M2E) - Licences Professorat des Ecoles (LPE) est adoptée. (3 abstentions / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le dossier d'accréditation de l'INSPÉ CVL pour les Masters Enseignement et Education (M2E) est adopté. (9 abstentions / 13 votes favorables / 10 votes défavorables).

La création du Diplôme Inter-Universitaire Nutrition Alimentation Santé, en partenariat avec l'université de Tours est adoptée à l'unanimité.

(0 abstention / 32 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les éléments réglementaires au titre de la campagne Parcoursup sont adoptés à l'unanimité.

(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les éléments réglementaires au titre de la campagne Mon master 2026 sont adoptés à l'unanimité.

(0 abstention / 30 votes favorables / 0 vote défavorable).

La programmation 2026 des actions financées par la Contribution à la Vie Etudiante et de Campus (CVEC) est adoptée à l'unanimité.

(0 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les propositions de subventions accordées aux projets associatifs étudiants dans le cadre du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

(Commission du 6 novembre 2025) sont adoptées à l'unanimité.

(0 abstention / 29 votes favorables / 0 vote défavorable).

POLITIQUE RECHERCHE

La création de l'unité mixte de recherche Université d'Orléans - INSERM « Thérapies Innovantes et Nanomédecine » est adoptée.

(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

La contribution aux dépenses mutualisées des projets et prestations de recherche est adoptée à l'unanimité. (0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Les principes de gestion des « ressources propres banalisées » des laboratoires de recherche sont adoptés à l'unanimité.

(1 abstention / 27 votes favorables / 0 vote défavorable).

AFFAIRES GENERALES

L'actualisation des critères et modalités d'attribution du complément indemnitaire annuel (CIA) est adoptée. (8 abstentions / 12 votes favorables / 6 votes défavorables).

Le plafond maximum de décharge attribué par l'établissement au titre de l'aménagement de service des enseignants affectés à l'université pour l'année 2026-2027 est adopté à l'unanimité.

(0 abstention / 24 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le nombre de semestres attribués par l'établissement au titre des congés de recherches ou de conversions thématiques pour l'année 2026-2027 est adopté à l'unanimité.

(0 abstention / 26 votes favorables / 0 vote défavorable).

Le Président de l'Université d'Orléans

Éric BLOND